

vice civique de la part de MM. F.-A. Mathieu, E.-R. Beaudry, A.-H. Costigan, G. Rivest, L. Houlié et L.-N. St-Arnault.

Déposées sur le bureau.

7.—Le Département en Loi soumet son rapport au sujet de la réclamation de M. Joseph Côté, hôtelier, pour remise de taxe, recommandant que le trésorier de la Cité soit autorisé à n'exiger de M. Côté que la somme de \$16, étant le surplus de la taxe qu'il doit à la Cité, en le créditant pour la somme déjà payée par lui.

Renvoyé au trésorier de la Cité, avec instruction de conclure avec M. Côté un arrangement dans le sens indiqué par le Département en Loi.

8.—Soumise et lue une opinion du Département en Loi au sujet de la réclamation du juge Sicotte pour services rendus comme assistant-recorder, déclarant qu'il n'y a pas lien de droit entre le réclamant et la Cité, et, de plus, que cette dernière n'a aucuns fonds disponibles ou autorisés pour payer telle réclamation.

Déposée aux archives.

9.—La Commission accorde un mois de congé à M. Arnoldi, sous-trésorier de la Cité, pour cause de mauvaise santé, et, sur la recommandation du trésorier de la Cité, il est

Résolu: De nommer M. Chs. Casavan sous-trésorier de la Cité durant l'absence de M. Arnoldi.

10.—Soumis l'état de la caisse pour la semaine expirant le 19 février 1908:

Découvert au 13 février 1908.	\$187,228
Montant déboursé depuis.	72,596
	\$259,824
Recettes 13/19.	55,694
Découvert à cette date.	\$204,130

11.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$25,000 pour l'enlèvement de la neige.

Résolu: De souscrire à ce rapport, vu qu'il y a urgence et que la Ville serait exposée à payer des dommages considérables à cause de la fonte des neiges accumulées dans certaines rues.

12.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$35,000 pour acheter de la pierre de bordure.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

13.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Finances, présenté au Conseil le 11 novembre 1907, recommandant d'accepter l'offre de la Cie du chemin de fer du Grand Tronc pour un certain terrain au boulevard St-Paul.

Renvoyé à la sous-commission des Propriétés civiques pour examen et rapport, avec instruction de s'assurer auprès des évaluateurs si le prix offert, savoir 12 cts le pied, est un prix raisonnable pour ce terrain, eu égard à sa situation pour des fins manufacturières aussi bien que résidentielles.

14.—Le greffier de la Ville soumet le dossier complet dans l'affaire de Chs. Bénard et de MM. Hickey et Aubat pour travaux non autorisés exécutés au poste de pompiers No 2.

Renvoyé au Département en Loi pour savoir si la Ville devrait payer les montants réclamés et si la Ville a reçu, selon les informations contenues dans le dossier, la pleine valeur pour les montants tels que réclamés.

15.—La Commission donne instruction à M. L.-J. Ethier, avocat en chef, de tenir la Commission au courant de la législation qui peut affecter les intérêts de la Ville à Québec et à Ottawa, durant les sessions courantes.

16.—A la suggestion du trésorier de la Cité, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant les pouvoirs nécessaires pour contracter un emprunt de \$5,000,000 de la façon qui paraîtra la plus avantageuse à la Commission.

17.—A la demande du contrôleur de la Cité, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$3,871.94 pour payer des frais d'élection.

the City's service from Messrs. F. A. Mathieu, E. R. Beaudry, A. H. Costigan, G. Rivest, L. Houlié and L. N. St-Arnault.

Laid on the table.

7.—The Law Department submitted a report anent the claim of Mr. Joseph Côté, hotel-keeper for the refunding of taxes, recommending that the City treasurer be authorized to exact from Mr. Côté, the sum of \$16 only, it being the surplus tax he owes the City, when he is credited with the sum already paid by him.

Referred to the City treasurer, with instructions to make an agreement with Mr. Côté on the lines indicated by the Law Department.

8.—Submitted and read an opinion from the Law Department anent Mr. Justice Sicotte's claim for services as assistant-Recorder, stating that there is no right of action between the claimant and the City, and moreover, that the latter has no available or authorized funds to settle such claim.

Filed of record.

9.—The Committee gave one month's leave of absence to Mr. Arnoldi, assistant City treasurer on account of bad health, and upon the recommendation of the City treasurer, it was

Resolved: That Mr. Chs. Casavan be appointed assistant City treasurer during Mr. Arnoldi's absence.

10.—Submitted statement of cash for week ending the 19th of February 1908:

Overdraft, February 13th, 1908.	\$187,228
Disbursements since.	72,596
	\$259,824
Receipts 13/19.	55,694
Overdraft this date.	\$204,130

11.—Submitted and read a report from the Road Committee for an appropriation of \$25,000 for snow removal.

Resolved: To concur in said report, as it is urgent and as the City would be exposed to pay heavy damages caused by snow melting in various streets.

12.—Submitted and read a report from the Finance Committee for an appropriation of \$35,000 to purchase curbstone.

Resolved: To concur in said report.

13.—Submitted and read a report from the Finance Committee, presented to Council on the 11th of November 1907, recommending that the Grand Trunk Railway's offer for a certain piece of land in St. Paul boulevard, be accepted.

Referred to the sub-committee on Civic properties for examination and report, with instructions to ascertain from the assessors if the price offered, to wit, 12 cents a foot, is a fair price for said land, bearing in mind that its site can be used for manufacturing as well as residential purposes.

14.—The City clerk submitted the complete record in case *re* Chs. Bénard, and Messrs. Hickey and Aubut, for unauthorized work done at No. 2 fire station.

Referred to the Law Department to ascertain whether the City should pay the sums claimed, and whether the City has received, according to information contained in the record, full value for the amounts claimed.

15.—The Committee instructed M. L. J. Ethier, chief City attorney, to keep the Committee posted with any legislation which might affect the City's interest, both at Quebec and Ottawa during the current session.

16.—At the suggestion of the City treasurer, it was

Resolved: That a report be made to Council to obtain authorization to float a loan of \$5,000,000 in a manner which will be deemed most advantageous to the Committee.

17.—At the request of the City Comptroller, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the sum of \$3,871.94 be varied for election expenses.